

Étude publique sur la mise à jour du Plan municipal en accessibilité universelle (AU) 2024-2030

Annexe A – Mise à jour des indicateurs de suivi du Plan AU 2024-2030

Table des matières

Introduction	1
Rappel des priorités 2024-2030	2
Indicateurs et mise à jour 2025	3
Priorité 1 – Engagement.....	3
Priorité 2 – Avancées	4
Priorité 3 – Leadership	5

Introduction

Le Plan municipal en accessibilité universelle (Plan AU) est structuré autour de 3 priorités 2024-2030 et 9 résultats attendus auxquels contribuent l'ensemble des services, arrondissements et bureaux de la Ville de Montréal. Afin de mesurer la progression, 31 indicateurs ont été identifiés en 2024 et associés aux priorités et résultats attendus.

Les données nécessaires au suivi des indicateurs proviennent de différentes sources, incluant des sondages, des évaluations, ainsi que des collectes d'informations auprès des services, arrondissements et bureaux de la Ville. En 2024 et 2025, une première collecte de données permet d'établir des valeurs de base et d'indiquer où la Ville se situe par rapport aux priorités et résultats attendus. La plupart des cibles seront établies en 2025 et 2026 à partir de cette première collecte, en cohérence avec l'ambition de progression et les ressources financières, informationnelles, humaines, matérielles et immobilières disponibles.

Rappel des priorités 2024-2030

Priorité 1 : En 2030, la Ville de Montréal intègre de manière stratégique et transversale l'accessibilité universelle à tous ses processus, dans l'ensemble de ses champs de compétences.

- Résultat 1.1 La prise en compte de l'AU à la Ville de Montréal repose sur une gouvernance solide, décisionnelle et concertée soutenue par un engagement de l'ensemble des unités d'affaires, et des instances consultatives et décisionnelles.
- Résultat 1.2 La Ville dispose des données liées à l'AU, aux besoins et problématiques ainsi qu'aux solutions potentielles.
- Résultat 1.3 Les compétences du personnel municipal et des personnes élues sont renforcées par la formation, le développement d'outils pratiques et le partage d'expertise.

Priorité 2 : En 2030, les avancées en AU sont visibles sur tous les plans (communication, architecture, urbanisme, services, programmes).

- Résultat 2.1 La population montréalaise, quelles que soient ses capacités, est informée de l'ensemble des opportunités, espaces et services offerts par la Ville.
- Résultat 2.2 L'accessibilité des bâtiments, installations extérieures, aménagements urbains, programmes et services est améliorée pour en permettre l'utilisation autonome et spontanée, tout au long de l'année.
- Résultat 2.3 La population montréalaise, quelles que soient ses capacités, se sent en tout temps en sécurité physique et psychologique.

Priorité 3 : En 2030, la Ville de Montréal assume son rôle de leader : elle promeut l'AU et lutte contre le capacitisme au sein de son organisation et sur le territoire montréalais.

- Résultat 3.1 La Ville de Montréal développe la prise de conscience et le passage à l'action par la promotion de l'AU, la concertation et le rehaussement des exigences auprès de ses partenaires.
- Résultat 3.2 La Ville de Montréal représente la diversité capacitaire au sein du personnel municipal et de son administration, elle propose un environnement de travail inclusif et l'accès équitable aux opportunités de développement professionnel.
- Résultat 3.3 La population montréalaise, quelles que soient ses capacités, participe à la prise de décision et à l'amélioration des pratiques municipales en AU.

Indicateurs et mise à jour 2025

Éléments à mesurer	Indicateurs	Données collectées
Priorité 1 – Engagement	i1. Niveau de maturité de la Ville quant à l'intégration de l'AU à ses processus	
R 1.1 Gouvernance	i2. Taux de respect d'un indice de conformité sur le suivi et la progression en AU	2024 : 91% d'unités d'affaires ont un plan
	i3. Pourcentage des unités d'affaires ayant révisé les rôles et responsabilités associées à l'AU	2024 : 26 unités ont révisé les rôles et responsabilités
	i4. Nombre d'heures dégagées pour le suivi et la mise à jour des actions en AU	Le nombre d'heures moyen dégagées pour le suivi et la mise à jour des actions en AU en 2024 est de 215,71 heures par unité d'affaires.
R 1.2 Données	i5. Pourcentage du personnel municipal qui dispose des données nécessaires pour mettre en place les solutions appropriées en AU	Non collectée en 2024
	i6. Pourcentage des unités d'affaires qui ont recueilli des données sur les besoins et enjeux en AU	2024 : 53 % des unités d'affaires qui ont répondu au bilan (18/34) ont recueilli des données sur les besoins et enjeux en AU
	i7. Nombre d'évaluations de performance ou d'audits en AU	2024 : 104 évaluations de performance ou audits en AU
	i8. Budget annuel dédié aux initiatives de recherche, de développement et aux projets pilotes en AU	Non suivi en 2024
R 1.3 Compétences	i9. Pourcentage du personnel municipal et des personnes élues qui déclarent bien connaître les concepts d'AU et de capacitisme	2021 : 50,7% du personnel déclare bien connaître le concept d'AU 18,7% du personnel déclare bien connaître le concept de capacitisme
	i10. Pourcentage du personnel en contact direct avec la population qui se sent bien équipé pour répondre à l'ensemble des besoins, y compris ceux des personnes ayant une limitation fonctionnelle	2021 : 21,47% se sentent tout à fait bien équipé 50,67% se sentent bien équipé mais avec quelques lacunes 20,92% se sentent non équipé

Élément à mesurer	Indicateur	Donnée collectée
R 1.3 Compétences	i11. Pourcentage d'unités d'affaires qui incluent l'AU dans son plan de formation	2024 : 35% des unités ont l'AU dans leur plan de formation
	i12. Fréquence d'utilisation d'une boîte à outils en AU	Non collectée en 2024
Priorité 2 – Avancées	i13. Satisfaction de la population montréalaise par rapport à l'utilisation spontanée des environnements et services municipaux	
R 2.1 Information	i14. Satisfaction de la population montréalaise par rapport à l'accès à l'information sur les services et espaces municipaux	Non collectée en 2024
	i15. Taux de complétion de la section « accessibilité » des fiches lieux sur montreal.ca	2024 : 21,98% des fiches-lieux ont au moins un critère d'accessibilité coché
R 2.2 Accès	i16. Satisfaction de la population montréalaise par rapport à l'accès de manière autonome aux infrastructures municipale (bâtiments, parcs, espaces publics)	Non collectée en 2024
	i17. Satisfaction de la population montréalaise par rapport à l'accès et l'utilisation autonome des services municipaux	Non collectée en 2024
	i18. Pourcentage des bâtiments accessibles selon les critères d'accessibilité issues du Guide AU des bâtiments	Non collectée en 024
	i19. Nombre de bâtiments et d'espaces publics ayant fait l'objet de travaux d'accessibilité	2024 : 63 bâtiments et espaces publics ont fait l'objet de travaux d'accessibilité
R 2.3 Sécurité	i20. Perception de la population montréalaise par rapport à leur sentiment de sécurité dans l'espace publique	Non collectée en 2024

Élément à mesurer	Indicateur	Donnée collectée
Priorité 3 – Leadership	i21. Perception de la population montréalaise vis-à-vis le leadership de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle	
R 3.1 Influence	i22. Taux de satisfaction des acteurs du territoire par rapport au leadership et à l'accompagnement reçu de la Ville	Non collectée en 2024
	i23. Pourcentage d'unités qui réalisent des activités de sensibilisation à l'AU et au capacitisme auprès des acteurs du territoire	2024 : Activités réalisées par 75 % des unités d'affaires
	i24. Montant investi dans le soutien financier pour l'accessibilité des commerces et l'adaptation de domiciles	2024 : 7,8 M \$
R 3.2 Représentation	i25. Pourcentage du personnel municipal déclarant avoir une limitation fonctionnelle ou une différence capacitaire	0,81 % du personnel municipal en 2024 s'identifie comme une personne handicapée
	i26. Pourcentage de candidatures de personnes s'auto-identifiant comme personnes handicapées aux emplois municipaux	2,38 % des personnes qui ont posé leur candidature s'identifient comme une personne handicapée
	i27. Pourcentage de personnes nouvellement embauchées s'auto-identifiant comme personnes handicapées	1,08 % du personnel municipal nouvellement embauché s'identifie comme une personne handicapée
	i28. Pourcentage d'unités d'affaires ayant un plan équité-diversité-inclusion en vigueur qui inclut l'AU	15 unités d'affaires ont un plan EDI en vigueur
R 3.3 Participation	i29. Perception de la population montréalaise par rapport à sa facilité à participer à des séances du conseil, des activités, des événements ou des comités organisés par la Ville sur les pratiques municipales en AU	Non collectée en 2024
R 3.3 Participation	i30. Pourcentage de comités et conseils consultatifs municipaux qui incluent des personnes ayant une limitation fonctionnelle	Non collectée en 2024
Tous les résultats attendus	i31. Taux de réalisation des actions en AU	2024 : Sur l'ensemble des actions réalisées ou débutées, 19% étaient complétées et 81% partiellement réalisées